



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

Projet éducatif 2019-2022

École Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie



Avant-propos

L'école Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie est fière de présenter son projet éducatif pour la période de 2019 à 2022.

Résultant d'une large consultation et fruit d'une analyse de son contexte et des données relatives à la réussite des élèves et d'un climat sain et sécuritaire, ce projet éducatif veut mobiliser les différents acteurs pour une action concertée s'appuyant sur des pratiques collaboratives.

Pour leur part, les membres du conseil d'établissement s'engagent à appuyer la mise en œuvre des valeurs qui sont celles du plaisir (bien-être), de la coopération et du respect, tout en assurant une vigie dans la mise en œuvre des orientations retenues, afin d'assurer une cohérence avec les valeurs.

Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1)4;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud a comme vision d'offrir un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21^e siècle.

VALEURS

Excellence : La possibilité de développer son plein potentiel selon les compétences du XXI^e siècle.

Équité : La possibilité de vivre des expériences d'apprentissage propres à un projet éducatif inclusif, démocratique et accessible.

Bien-être : La possibilité d'évoluer dans un milieu sain et sécurisant favorisant une santé globale (physique, mentale et sociale).

Objectif 1

D'ici 2022, porter à 81.3% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

Objectif 2

D'ici 2022, amener à 10% l'écart de diplomation/qualification entre les garçons et les filles.

Objectif 3

D'ici 2022, amener à 33% l'écart de diplomation/qualification entre les élèves HDAA et régulier.

Objectif 4

D'ici 2022, amener à 2% l'écart de diplomation/qualification entre les écoles défavorisées et régulières.

Objectif 5

D'ici 2022, porter à 89.7% (tous), 87% (garçons) et 92% (filles) le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire, dans le réseau public.

Objectif 6

D'ici 2022, ramener à 17.2% (tous), 16.4% (garçons) et 18% (filles) la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

Objectif 7

D'ici 2022, faire en sorte que 65% des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

Orientation 1 : Favoriser les pratiques professionnelles qui tiennent compte, notamment, de la réalité des garçons

- Champ d'action 1.1. Les pratiques pédagogiques, éducatives et différenciées
- Littératie pour les garçons
 - Numératie
 - Mode de vie physiquement actif (Politique activité physique)
- Champ d'action 1.2. L'évaluation au service de l'apprentissage
- Régulation de l'enseignement (Politique évaluation)
 - Rétroaction descriptive aux élèves (Politique évaluation)
- Champ d'action 1.3. L'environnement technologique au service de l'apprentissage
- Planification du développement de la compétence du personnel et des élèves
- Champ d'action 1.4. Des transitions harmonieuses tout au long du parcours des garçons
- Partenariat école-famille-communauté à l'entrée à l'école

Orientation 2 : Améliorer l'accessibilité à des services et à des parcours de formation flexibles et diversifiés

- Champ d'action 2.1. Des parcours flexibles et diversifiés
- Favorisant la diplomation/qualification
 - Favorisant la formation tout au long de la vie, notamment en littératie
- Champ d'action 2.2. Des services accessibles quant aux coûts, à la mobilité et aux infrastructures

Vision et Valeurs de l'établissement

Valeurs

La coopération: Il est important pour nous que tous s'entraident et aient le souci d'aider les autres.

Le respect: Il est important pour nous d'assurer un climat sain et sécuritaire pour tous.

Le plaisir: Il est important pour nous d'assurer le bien-être des élèves et que tous se sentent accueillis à l'école.

Finalement, ces 3 valeurs représentent bien le programme Santé globale qui met l'accent sur les activités de plein air. Il est important pour nous de faire la promotion des saines habitudes de vie: Un corps sain dans un esprit sain.

Vision

« Ici, je coopère dans le respect et le plaisir dans le but d'assurer le plein potentiel des élèves. »

Principaux enjeux de l'établissement

- La réussite de tous les élèves
- Le bien-être physique et psychologique des élèves
- L'utilisation efficace de la technologie

Orientations du projet éducatif

- Augmenter les compétences en littératie
- Développer de saines habitudes de vie sur le plan du bien-être et de la sécurité
- Augmenter les compétences liées aux technologies

Contexte dans lequel évolue l'école Intégrée Chanoine-Ferland/ Saint-Just/Sainte-Lucie

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'école Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie était appelée à élaborer le projet éducatif en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Côte-du-Sud. Des consultations et validations auprès des parents et du conseil d'établissement ont eu lieu. Notre école est constituée de 3 immeubles se situant dans la municipalité de Saint-Fabien, de Saint-Just et de Sainte-Lucie. C'est un milieu rural. L'indice de défavorisation reconnu à l'école est de 10, 10 étant l'indice le plus élevé selon la carte de la population scolaire du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur

Notre école accueille 120 élèves du territoire de la MRC de Montmagny. On y retrouve 9 classes regroupant des élèves de 4 à 12 ans. Nous offrons un service de surveillance du midi pour les parents qui souhaitent utiliser ce service. Nous offrons aux élèves qui démontrent des besoins particuliers des services tels que l'orthopédagogie, l'orthophonie, la psychologie et l'ergothérapie en support conseil. Des éducatrices spécialisées accompagnent certains élèves afin de mieux répondre aux besoins de ces derniers. Nous bénéficions également d'enseignants en soutien pédagogique pour accompagner les groupes classes. Pour compléter l'offre de services de l'école, nous bénéficions de la collaboration des services externes comme le CISSS-CA.

Depuis quelques années, il y a une certaine stabilité des membres du personnel. Leur engagement et la grande collaboration entre ceux-ci sont des forces de notre équipe-école. Nous faisons partie du programme Santé globale qui vise le développement de saines habitudes de vie chez les élèves. Nous faisons la promotion des activités de plein-air car nous nous situons au cœur du Parc régional des Appalaches. De plus, plusieurs pratiques éducatives supportées par la recherche ont été mises de l'avant. Un de nos objectifs est de poursuivre l'amélioration des celles-ci au cours des prochaines années en lien avec la littératie et la numératie.

Pour nous assurer du bien-être et de la sécurité de tous les élèves, nous offrons un encadrement rigoureux. À cet égard, nous avons plusieurs surveillants dans la cour d'école ainsi que quelques médiateurs pour aider les élèves à régler les conflits liés aux règles des jeux. Malgré cela, un de nos défis est d'améliorer la communication existante entre plusieurs de nos élèves lors de la récréation. Pour poursuivre le travail contre l'intimidation, un plan de lutte à la violence est en place et nous en assurons le suivi. Nous avons réussi au fil des ans à diminuer le nombre de fiches rouges et jaunes émises. Cependant, cela demeure toujours un défi. Un autre défi demeure de faire bouger tous les élèves une heure par jour. Enfin, l'analyse des résultats nous a permis de démontrer que nous avons des taux de réussite plus vulnérables en littératie.

Le tableau ci-dessous représente les résultats des élèves au bilan de juin 2018 en français et en mathématique.

Résultat des élèves au bilan de juin 2018

Français	60 % et plus	70 % et plus
Lecture	98 %	87 %
Écriture	99 %	78 %
Mathématique		
Résoudre	94 %	88 %
Raisonner	96 %	82 %

En ce qui concerne la réussite des garçons et des filles en français, au bilan de juin, nous n'observons pas d'écart entre les 2 sexes. En mathématique, il y a un écart de 7 % entre les garçons et les filles. (Résultats sommaire- progression 3 ans dans Lumix.)

À travers ce projet éducatif, nous désirons assurer la réussite de tous les élèves et leur offrir un milieu assurant leur bien-être physique et psychologique. De plus, nous désirons amener les élèves à utiliser efficacement les nouvelles technologies dans le but de s'adapter à la réalité du 21^e siècle.

Enjeux 1: La réussite de tous les élèves.				Cohérence avec le PEVR					
Orientation 1 : L'école augmentera les compétences en littératie.				Orientation 1			Orientation 2		
Objectif 1.1 Augmenter à 65 % la proportion des élèves de la 4 ^e année ayant un taux de réussite de 60 % à l'épreuve ministérielle en lecture.	Situation de départ 57 % Juin 2018	Indicateur Résultats Épreuves MEES	Cible et échéance 65 % Juin 2022	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2
Objectif 1.2 Augmenter à 80 % la proportion des élèves de l'école ayant un taux de réussite de 70 % et plus au bilan en écriture.	Situation de départ 78 % Juin 2018	Indicateur Taux de réussite bilan juin	Cible et échéance 80% Juin 2022	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2
Enjeu 2 : Le bien-être physique et psychologique des élèves.				Cohérence avec le PEVR					
Orientation 2 : L'école développera de saines habitudes de vie sur le plan du bien-être, de la santé et de la sécurité.				Orientation 1			Orientation 2		
Objectif 2.1 Maintenir l'offre de 60 minutes d'activités physiques par jour pour tous les élèves.	Situation de départ 60 minutes	Indicateur Horaire de l'école et 1 pause active en classe	Cible et échéance Juin 2022	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2
Objectif 2.2 Favoriser le besoin de sécurité et de bien-être de l'élève.	Situation de départ Juin 2018 44 manquements mineurs 13 manquements majeurs	Indicateur Nombre de manquement	Cible et échéance 40 manquements mineurs 10 majeurs						
Enjeux : L'utilisation efficace de la technologie.				Cohérence avec le PEVR					
Orientation 3 : L'école augmentera les compétences liées à la technologie.				Orientation 1			Orientation 2		
Objectif 3.1 Proposer des activités pédagogiques variées pour augmenter l'utilisation efficace des technologies.	Situation de départ -----	Indicateur Nombre d'activités réalisées en classe	Cible et échéance Juin 2022	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2